

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ DE BESANÇON

MASTER

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômés nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux

Vu l'arrêté ministériel du 10 juillet 2002

Vu les pièces justificatives produites par

Vu les procès-verbaux du jury attestant

美澳留服认证

à la Master ;

réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**,

Spécialité **ENTRAÎNEMENT, MANAGEMENT ET INGÉNIERIE DU SPORT**,

mention passable

est délivré à

au titre de l'année universitaire

et confère le grade de Master,

pourvu qu'il ait satisfait aux conditions

原版仿制文凭

Fait à BESANÇON,

Le titulaire

Q微794868844

Recteur d'Académie

N° BESANCO

/201 9317

Claude CONDÉ

Eric MARTIN

